

du Doyen & des Censeurs de discipline qui s'assembloient chaque Dimanche pour les affaires de la Faculté ; mais ils n'y ont voulu ni distribuer les Theses, ni nommer des Examineurs, parce qu'ils prétendent que cela est contre leurs Statuts homologués au Parlement. Ainsi depuis Pâques il n'y a eu ni Theses ni Examens, & la Licence vaque absolument, ce qui fait crier tout le monde. Les Docteurs jusques ici n'ont rien voulu relâcher sur cet Article.

III On sera sans doute bien aise de voir ici la profession de foi que fit Mr. Ravechet Suidis de Sorbonne, peu de tems avant sa mort.

*Profession
de Foi de
Mr. Ravechet.*

Je crois toutes les verités que le fils de Dieu a revelée à son Eglise, dans le sein de laquelle j'ai eu le bonheur d'être baptisé, d'y avoir toujours vécu, où je veux mourir, & avec laquelle je condamne toutes les erreurs qu'elle condamne & qu'elle condamnera. Je reconnois le souverain Pontife l'Evêque de Rome pour le Successeur de St. Pierre, le premier Vicaire de Jesus Christ, le chef visible de l'Eglise, & le Juge Apostolique, pour le centre de l'unité dont il n'est jamais permis de se separer, quand même le Pape s'écarteroit de la saine Doctrine ; je deteste tout esprit de Schisme & de division, ce que nous avons expliqué clairement dans l'Acte d'Appel au futur Concile General, & ce que nôtre Faculté a encore déterminé dans les fameux articles qu'elle a publiés en 1542. contre les erreurs de Luther. Ce sont là mes sentimens présens dans lesquels je veux mourir. Fait dans l'Abbaye de Ste. Magdeleine &c.

IV. Quelque touchante que paroisse cette pro-